



Interview pour le Frankreich Blog

Pierre-Yves Le Borgn' :

« Parler des limites de l'Europe ne doit plus être un tabou »

Pierre-Yves Le Borgn', notre entretien du 16 novembre dernier sur l'identité européenne a été très suivi. Cela confirme que cette question est centrale dans les préoccupations des Européens. Vous nous avez indiqué avoir reçu depuis lors de nombreux commentaires et des interrogations aussi. Pourriez-vous nous en dire plus ?

Cela m'a fait plaisir que le thème de l'identité européenne, que je trouve si important intellectuellement, historiquement et politiquement, suscite l'intérêt des lecteurs du Frankreich Blog et plus largement des personnes que la diffusion de notre entretien via les réseaux sociaux a permis de toucher. J'ai reçu un bon nombre de commentaires et de questions, ayant trait pour l'essentiel aux limites de l'Europe. Clairement, les lecteurs ont fait le lien entre l'identité européenne et l'appartenance à un ensemble dont les limites ou les frontières ne sont pas dans leur esprit fermement définies. En soi, l'interrogation que j'ai vu se dessiner à travers les commentaires est : *« qu'est-ce qu'être européen si l'extension du territoire de l'Union européenne est un processus sans fin ? »*. J'avais abordé, sans doute trop rapidement, cette question dans notre entretien du 16 novembre, indiquant que l'absence de prise en compte des limites géographiques de l'Europe constituait pour moi l'un des freins à l'émergence de l'identité européenne. C'est un sujet légitime et il apparaît cependant esquivé dans le débat public. C'est regrettable. Dans l'intérêt de l'Europe, parler de ses limites doit cesser d'être un tabou.

Quelles sont précisément pour vous les limites de l'Europe ?

Il y a la géographie, même si les limites de l'Europe sont conventionnelles de ce point de vue. A l'ouest, au nord et au sud, l'océan est le marqueur, mais pas à l'est. L'Europe n'a pas d'unité physique. Avec l'Asie, elle forme un supercontinent : l'Eurasie. C'est aux ambitions du tsar Pierre Le Grand, soucieux d'ancrer la Russie impériale en Europe, et au cartographe Vassili Tatichtchev qu'il avait chargé à cette fin de délimiter la frontière de l'Europe, que l'on doit cette limite symbolisée par les chaînes de l'Oural et du Caucase. L'article 49 du Traité sur

l'Union européenne dispose que « *Tout Etat européen qui respecte les valeurs visées à l'article 2 et s'engage à les promouvoir peut demander à devenir membre de l'Union* », mais le Traité ne définit pas ce qu'est un Etat européen, à la différence des valeurs européennes qu'il énumère. La géographie doit ainsi être prise pour une indication précieuse et non-déterminante. Les limites de l'Europe sont d'abord politiques, historiques et culturelles.

Diriez-vous que la Turquie est en Europe ?

Géographiquement, à l'exception de la Thrace orientale, elle ne l'est pas. La Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan sont-ils en Europe ? Pas davantage. Pour autant, tous ces pays ont avec l'Europe des liens culturels forts que nul ne conteste. Ils appartiennent au Conseil de l'Europe. La Turquie a même été l'un des tous premiers Etats à le rejoindre quelques mois après sa création.

La demande d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne fait débat. Quelle est votre position ?

Je ne suis pas favorable à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Ma position ne se fonde ni sur la géographie ni sur la religion, pour dire les choses très directement. L'Europe ne peut se définir comme un club chrétien. Les raisons de mon opposition sont autres : elles ont à voir avec l'attitude de la Turquie depuis le début des négociations d'adhésion, avec le recul terrible des droits fondamentaux dans le pays et avec sa politique étrangère. La Turquie entend entrer dans l'Europe à ses conditions, dans un rapport de force permanent, à la différence de tous les élargissements passés. Or, entrer dans l'Union européenne, c'est reprendre tout l'acquis communautaire, c'est aussi respecter scrupuleusement les critères de Copenhague sur les libertés et l'Etat de droit. Il n'y a pas de place dans l'Union pour un pays qui refuse obstinément de reconnaître Chypre, l'un des Etats membres, occupant un tiers de son territoire depuis bientôt 50 ans. J'observe enfin que la politique étrangère néo-ottomane de la Turquie est fondamentalement divergente de celle de l'Union.

Mais fermer la porte de l'Europe à la Turquie, n'est-ce pas exposer l'Union européenne à des difficultés, en particulier au regard du rôle joué par la Turquie dans la crise des réfugiés ?

Il ne s'agit pas de fermer la porte à la Turquie, mais de reconnaître que la perspective d'adhésion à l'Union européenne ne mène malheureusement nulle part. Il y a une quinzaine d'années, j'avais une perspective différente. J'imaginai que la Turquie serait précieuse politiquement et diplomatiquement pour l'Union européenne en raison de sa situation géographique, entre Europe et Asie, et que cela justifiait qu'elle puisse adhérer à l'Union. J'ai changé d'avis. C'était une vision excessivement idéaliste. Je pense qu'il faut vouloir nommer les choses et acter le fait que les négociations d'adhésion avec la Turquie, ouvertes en 2005, sont une impasse politique. Tout le monde le sait, Turquie incluse, et tout le monde pourtant fait semblant. On ne prépare rien de bon dans le non-dit ou l'ambiguïté. C'est une autre relation avec la Turquie qu'il faut imaginer, franche, ambitieuse et équilibrée, dans l'intérêt

www.france-blog.info

Dr. Heiner Wittmann -Taubenheimstraße 48 -D-70372 Stuttgart
redaktion@france-blog.info

de l'Union et de la Turquie. Elle pourrait reposer sur un accord de partenariat étroit, en particulier sur l'acquis en lien au marché unique. C'est sur l'économie prioritairement que cet accord devrait se fonder. Il serait assorti d'exigences en matière d'Etat de droit et de respect des libertés fondamentales.

Les Etats des Balkans occidentaux rejoindront-ils l'Union européenne ?

Oui, dès lors qu'ils rempliront les conditions posées par le Traité. La Serbie, le Monténégro, la Macédoine et l'Albanie ont le statut d'Etat candidat et les négociations ont débuté avec les deux premiers. La Bosnie-Herzégovine et le Kosovo sont des candidats potentiels. Les pays des Balkans sont profondément européens. L'histoire nous le rappelle depuis la Grèce antique et l'Empire romain d'Orient.

Vous connaissez bien ces pays, qui se trouvaient dans votre ancienne circonscription de député des Français de l'étranger. Quels sont leurs défis sur le chemin de l'Union ?

Il y a dans ces pays, que j'ai arpenté passionnément, une envie fiévreuse d'Europe. Je me suis souvent demandé ce qu'aurait été ce monde si la Yougoslavie n'avait pas disparu, si elle avait survécu à la chute du communisme, si elle avait avancé comme structure fédérale vers la démocratie. Sans doute le chemin vers l'Europe en aurait-il été facilité. Dans les Balkans occidentaux aujourd'hui, c'est autant ce chemin que le vivre ensemble entre Etats voisins, autrefois parties d'un même espace, qu'il faut encourager et soutenir. Un travail immense est à effectuer par chacun d'entre eux dans le sens de la consolidation de l'Etat de droit, de la défense effective des libertés fondamentales et de la lutte contre la corruption. Soyons honnête : cela demandera beaucoup de temps et d'abnégation. C'est à ce prix que les pays des Balkans occidentaux pourront à terme rejoindre l'Union européenne.

Et les autres : l'Ukraine, la Moldavie, les pays du Caucase, le Belarus et même la Russie ? Ont-ils vocation à rejoindre l'Union européenne ?

La Moldavie et l'Ukraine souhaitent que leur soit reconnue une perspective européenne au sens de l'adhésion. La vérité est que cela paraît relever de la mission impossible. Ils doivent faire face aux mêmes défis de l'Etat de droit, des libertés fondamentales et de la lutte contre la corruption. A cela se rajoute la difficulté supplémentaire que constitue la permanence de l'influence russe. Dans ces deux pays, mais aussi dans le Caucase, la Russie joue objectivement contre les progrès de la démocratie et l'émancipation par rapport à son influence. Elle occupe en Ukraine, en Moldavie et en Géorgie des parties de territoire en violation du droit international. Elle est présente militairement en Arménie. Quant au Belarus et à l'Azerbaïdjan, ils sont dirigés par des autocrates sans considération pour la démocratie. Autant prendre acte de cette situation non pas pour abandonner ces pays, mais pour les associer à l'Union européenne autrement que par l'adhésion. Ce doit être le rôle de la politique de voisinage de l'Union, que le Traité de Lisbonne de 2007 présente comme devant « *établir un espace de*

www.france-blog.info

Dr. Heiner Wittmann -Taubenheimstraße 48 -D-70372 Stuttgart
redaktion@france-blog.info

prospérité et de bon voisinage, fondé sur les valeurs de l'Union et caractérisé par des relations étroites et pacifiques reposant sur la coopération ».

Vous aviez consacré un rapport parlementaire à la politique de voisinage de l'Union européenne en 2014. Comment la jugez-vous quatre années plus tard ?

Des progrès ont été réalisés. Je vois tout le potentiel de la politique de voisinage de l'Union pour les pays concernés et aussi indirectement pour les relations avec leurs propres voisins, ceux que l'on appelle les « voisins des voisins », Russie incluse. Le bilan reste cependant en dedans, lié à des objectifs initialement trop vagues, alimentant ce faisant l'idée que la politique de voisinage serait la première étape de l'adhésion à l'Union européenne. La politique de voisinage concerne 16 pays au sud et à l'est de l'Europe. Elle repose sur une relation bilatérale avec l'Union et sur deux processus régionaux : le Partenariat Euro-Méditerranéen et le Partenariat oriental. Elle devait constituer un cercle d'amis de l'Union européenne stables, prospères, vivant en bonne entente et partageant ses valeurs. Nous n'y sommes pas encore, malheureusement. Cette politique n'a pas eu d'impact réel sur le règlement des difficultés et des conflits dans le voisinage. Elle est pourtant une perspective nécessaire, cruciale même, à condition de mettre prioritairement l'accent sur la promotion de réformes concrètes dans le domaine de l'Etat de droit et de l'économie et sur le soutien, à mes yeux essentiel, à la jeunesse et à la société civile de ces pays.

Enfin, cette carte de l'Union européenne articulée autour de la géographie et des valeurs s'élargirait aux 6 pays des Balkans occidentaux et n'irait pas plus loin. Est-ce bien cela ?

Oui, ce sont les limites que je vois. Je pense que la tâche d'explication et de justification de jusqu'où va ou ira l'Union européenne est primordiale. Il s'agit de rassurer. Il y a dans ce débat une dimension anxiogène qu'il faut reconnaître. Ces questions-là ont été tenues à l'écart du débat public et ce n'est pas sain. L'identité européenne restera virtuelle si l'on fait l'Europe à l'écart des Européens. Voyez avec le Brexit où mène l'exploitation politique des peurs. Cet entretien nous conduit à aborder l'élargissement de l'Union alors que la perspective la plus immédiate, si la Chambre des Communes soutenait l'accord des 27 avec le Royaume-Uni le 11 décembre prochain, est tristement une réduction de l'Union. Au-delà de l'Union européenne, et cela vaut pour tous les pays que j'ai cités comme pour d'autres tels la Suisse, la Norvège ou l'Islande, il est une maison commune qu'il nous faut renforcer : le Conseil de l'Europe. Je souhaite que l'Union européenne prenne bien davantage en compte le travail de fond, infiniment précieux et trop méconnu, des institutions du Conseil de l'Europe sur l'Etat de droit, les libertés et les valeurs. Resserrer les liens entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe doit être un objectif.

Merci, Pierre-Yves Le Borgn', pour vos réponses.

www.france-blog.info

Dr. Heiner Wittmann -Taubenheimstraße 48 -D-70372 Stuttgart
redaktion@france-blog.info